

Image not found or type unknown



Vente par correspondance objet photographié non vendu

Par **dufrene**, le **05/02/2009** à **17:58**

Dans le catalogue 3 suisses tout ce qui est en photo est vendu sauf les chaussures de la page 298
Sont-ils tenus de vendre ce qu'ils montrent en photo?
Ils m'ont répondu : "c'est un accessoire que nous n'avons pas en vente"
Merci de me répondre

Par **frog**, le **05/02/2009** à **18:39**

[citation]Sont-ils tenus de vendre ce qu'ils montrent en photo? [/citation]
Non.